

BULLETIN DE PARTICIPATION

Concours Photo – No Nature, No Future

Je soussigné(e)

Prénom : _____ Nom : _____

Pseudonyme ou nom d'artiste (optionnel) : _____

Adresse : _____

Code postale : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Date de naissance : _____

Atteste sur l'honneur que les photographies ont été réalisées par mes soins et que je n'ai effectué aucune réutilisation d'image qui ne m'appartient pas.

Par la présente j'accepte en totalité les conditions de participation inscrites dans le règlement du concours.

LISTE DE LA OU DES PHOTOGRAPHIES ENVOYÉES

N°1 Titre : _____

N°1 Légende (en option) : _____

N°2 Titre : _____

N°2 Légende (en option) : _____

Fait à _____ Le _____

Signature :

ANNEXE 1

CESSION DE DROITS PHOTOGRAPHIQUES

Le photographe

Nom : _____ Prénom : _____
Ci-après dénommée "Le Photographe"

Cède au TAP – Théâtre Auditorium de Poitiers

Ci-après, dénommé « Le TAP », le droit non-exclusif d'utilisation des photographies du concours photo « No Nature, No Future » aux conditions suivantes :

Article 1

La présente cession de droits autorise le TAP à reproduire, aux fins de diffusion, les photographies sélectionnées.

Article 2

A cette fin, les documents pourront être numérisés et stockés par le TAP sur le support de son choix. Le TAP s'engage à prendre toutes dispositions pour garantir la non-divulgaration à des tiers des documents ainsi numérisés. Toute réutilisation des documents stockés pour un autre usage que celui visé au présent contrat devra faire l'objet d'un avenant ou d'un nouveau contrat et de l'acquittement de nouveaux droits.

Article 3

Les images pourront être affichées dans une résolution correspondant à celle des meilleurs systèmes de reproduction en usage auprès du public visé par le titre.

Article 4

La présente cession est consentie à titre gratuit par document. La cession couvre une exploitation de cette édition dans tous pays.

Article 5

Les droits cédés concernent exclusivement les droits du photographe. Pour les autres droits – droit des auteurs des œuvres représentées, droit des propriétaires –, il appartient au TAP de les négocier auprès des organismes représentant les auteurs ou les ayants droit.

Fait à _____ Le _____

Signature :

ANNEXE 2 PERSONNE RECONNAISSABLE SUR LA PHOTO

Les photographies représentant des personnes reconnaissables ou des lieux privés devront être accompagnées d'une autorisation signée de la personne concernée et de celles des parents si cette dernière est mineure.

Je soussigné(e)

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postale : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____

Si la personne ci-dessus est mineure ou majeure protégée,

Représenté(e) par

Nom : _____ Prénom : _____

Qualité : Père Mère Tuteur légal

Accepte par la présente que les photographies sur lesquelles je figure puissent être utilisées dans le cadre du concours photo organisé par le TAP sur le thème : « No Nature, No Future »

Les photos pourront servir à des expositions présentées par le TAP et ses partenaires.

Les photos pourront être publiées sur tout type de support de communication utilisé par le TAP dans le cadre de la publication des résultats et de la promotion du concours photo : affiche, tract, programme, presse, site internet, réseaux sociaux, film promotionnel.

Le TAP ne pourra céder les photos visées à des tiers qu'avec l'accord des auteurs.

Fait à _____ Le _____

Signature :